

France frontière : comprendre les limites du territoire français

Identifier, classer et expliquer les frontières françaises — Corrigé

Durée indicative : **45 min**

Prénom :

Corrigé détaillé

Exercice 1 — Maîtriser les notions essentielles

- Une frontière est une limite politique qui sépare le territoire français d'un autre État ou d'un espace maritime voisin. Elle marque l'étendue de la souveraineté française.
- Une frontière terrestre sépare deux territoires sur la terre ferme, par exemple entre deux États voisins. Une frontière maritime délimite les espaces maritimes sur lesquels un État exerce des droits ou une souveraineté.
- Deux exemples possibles sont les Pyrénées, qui servent de repère entre la France et l'Espagne, et le Rhin, qui sert de repère sur une partie de la frontière avec l'Allemagne. On peut aussi citer les Alpes pour certaines frontières à l'est et au sud-est.
- La France ne se limite pas à l'Hexagone car elle possède aussi des territoires ultramarins, notamment en Amérique, dans l'océan Indien et dans le Pacifique. Ces territoires donnent à la France des frontières terrestres ou maritimes hors d'Europe.

Exercice 2 — Classer des exemples de frontières françaises

- Il s'agit d'une frontière terrestre, car elle sépare sur la terre ferme la France et l'Espagne. Elle s'appuie en partie sur un repère naturel, le massif des Pyrénées.
- Il s'agit d'une frontière maritime, car elle concerne la délimitation d'espaces maritimes autour d'un territoire français ultramarin situé dans l'océan Indien.
- Il s'agit d'une frontière administrative, car elle ne sépare pas la France d'un autre État : elle organise l'espace à l'intérieur du territoire national.
- Il s'agit d'une frontière terrestre, car elle sépare la France et l'Allemagne. Le Rhin peut servir de repère naturel sur une partie de cette limite, mais la frontière reste une limite politique entre deux États.

Exercice 3 — Analyser un document cartographique décrit

- La carte montre des territoires ultramarins français situés en Amérique, dans l'océan Indien et dans le Pacifique. Elle signale aussi des frontières terrestres en Guyane et des espaces maritimes autour des îles ultramarines.
- La Guyane est un territoire français situé en Amérique du Sud. Comme elle est voisine d'autres États sud-américains, elle donne à la France des frontières terrestres hors d'Europe.
- Les territoires ultramarins élargissent la souveraineté française car la France y exerce son autorité politique et juridique. Ils lui donnent aussi accès à des espaces maritimes répartis dans plusieurs océans.
- Un enjeu possible est le contrôle des espaces maritimes : surveillance des ressources, protection de l'environnement, sécurité des routes maritimes, lutte contre les trafics ou affirmation de la souveraineté française.

Exercice 4 — Rédiger un paragraphe argumenté

- L'idée principale attendue est que les frontières françaises ne sont pas seulement des limites naturelles : ce sont d'abord des frontières politiques qui délimitent la souveraineté de la France.
- On peut citer les Pyrénées entre la France et l'Espagne, le Rhin sur une partie de la frontière avec l'Allemagne, ou encore la Guyane qui donne à la France des frontières en Amérique du Sud. Les territoires d'outre-mer permettent aussi d'évoquer les frontières maritimes.
- Les frontières peuvent s'appuyer sur des reliefs ou des fleuves, comme une frontière naturelle, mais elles résultent de décisions politiques, de traités et de l'histoire de la construction du territoire. Elles séparent des États et définissent l'espace où s'exerce la souveraineté française.
- Une conclusion pertinente rappelle qu'une frontière n'est pas seulement une ligne : c'est aussi un espace de passage, d'échanges économiques, de mobilités, mais également de contrôle par l'État.